Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260428-202604006-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 23/04/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY, Alexandra GOUSSET, Adjoints

Cédric MARTIN, conseiller délégué
François POIRIER, conseiller délégué

Bruno COULOMBET, Caroline STEINLE, Julien GUILARD, Angélique LE BORGNE, Axelle LE DUIGOU, Marie-Christine BATTEUX Antoine GERAUX Fabien FOUCHER
Conseillers Municipaux

Absents excusés : Laurence LOISON, Valérie GAUDION, Gael MAIGNAN

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
Gael MAIGNAN a donné pouvoir à François POIRIER
Valérie GAUDION a donné pouvoir à Marie-Odile DAYOT
Laurence LOISON a donné pouvoir à Marie-Christine LOUIN

Secrétaire de séance : Marie-Christine BATTEUX

Délibération 2026.04.006

Marché public - Lancement de la procédure d'appel d'offres pour les travaux de requalification des espaces publics aux abords de l'école Charles Perrault et du centre culturel

M. Joseph JEULAND, adjoint au Maire, expose :

Vu le code des collectivités territoriales ;
Considérant le coût prévisionnel des travaux est estimé à 124 943.60 € HT ;
Considérant que ce montant concerne uniquement les travaux et ne comprend pas les frais annexes et honoraires (assurances...) ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260428-202604006-DE

Considérant qu'il convient, dans ce cadre, de lancer un marché en procédure adaptée pour les travaux de requalification des espaces publics aux abords de l'école Charles Perrault et du centre culturel ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant :

- A engager la procédure de passation du marché public pour les travaux de requalification des espaces publics aux abords de l'école Charles Perrault et du centre culturel. Une nouvelle délibération sera nécessaire pour procéder à la signature du marché à l'issue de la procédure de consultation
- A solliciter les subventions nécessaires
- A signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :
Adopté à l'unanimité des votants

Vote :
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

